

élevé qu'on le dit—nous pourrions voir alors que c'est très considérable. L'honorable ministre semble être dans l'embarras avec les imprimeurs, ainsi que les autres employés de ce bureau. Nous espérons tous que sa prédiction se réalisera, et qu'il fera des économies sur le coût de ces travaux, malgré ce qu'en a dit la presse.

M. CHAPLEAU : Lorsque le temps sera arrivé, nous verrons à cela. Je sais que mon honorable ami a toujours des idées sombres au sujet des dépenses du gouvernement, et qu'il n'est pas très libéral lorsqu'il s'agit d'accorder au gouvernement les subsides nécessaires pour les dépenses publiques, mais si nous n'avions pas eu les accidents qui sont arrivés, et qui, je l'espère avec lui, n'arriveront plus, la condition des affaires serait bien différente. Lorsque le bureau des impressions sera en pleine opération, je crois que nous pourrions alors voir se réaliser les économies dont je parlais, sans compter que l'ouvrage sera mieux fait et de meilleure qualité. Si cela ne peut pas se réaliser, la faute n'en sera pas à moi.

M. SOMERVILLE : J'ai compris, par un rapport qui a été publié dans un journal, que le secrétaire d'Etat avait admis à une députation d'imprimeurs qui était venue le rencontrer, que, jusqu'à présent, les frais d'impression avaient coûté plus cher que du temps des entrepreneurs.

M. CHAPLEAU : J'ai dit que ces impressions avaient coûté plus cher que je l'avais cru, à cause des circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés ; car il nous a fallu avoir deux établissements, vu que les bureaux n'étaient pas encore terminés. J'ai dit que, cette année, nous n'avions pas fait autant d'économies que je l'avais cru, et j'ai demandé aux imprimeurs de ne pas faire d'instances pressantes auprès du gouvernement, vu que les résultats auxquels nous nous attendions, cette année, au sujet des économies, n'avaient pas été tels que nous l'avions pensé.

Ministère de l'intérieur—terres fédérales.....\$87,187.50

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ici, encore, l'on demande une forte augmentation. L'année dernière, soixante et onze employés étaient nécessaires pour cette branche du service civil concernant les terres fédérales, et, cette année, on en demande quatre-vingt-un. En regardant à la fin de ce volume, la chambre verra qu'en outre de ces \$87,187 que l'on demande ici, l'on demande encore une somme de \$172,143 pour terres fédérales imputable sur le revenu, et de plus, pour terres fédérales, imputable sur le capital, une somme de \$95,000, faisant en tout, y compris le traitement du ministre et les dépenses imprévues de son ministère, un montant s'élevant à près de \$400,000. Voilà ce que l'on demande pour le ministère de l'intérieur, de fait pour l'administration de nos terres publiques dans le Nord-Ouest, desquelles nous n'avons perçu réellement, l'année dernière, que la somme de \$237,000. C'est-à-dire que l'on nous demande de dépenser \$400,000 pour retirer \$237,000. M. le président, voilà qui augure mal pour l'accomplissement des promesses faites si solennellement par le premier ministre et sir Charles Tupper, qu'avant un an de cette date, nous aurions perçu \$50,300,000 net, comme résultat des dépenses que nous faisons pour ces terres. J'aimerais à savoir pourquoi cette augmentation de dépenses est nécessaire et, surtout,

M. McMULLEN.

pourquoi l'honorable ministre demande dix employés de plus pour percevoir \$237,000, tandis que cela coûte \$400,000 au pays par année.

M. DEWDNEY : Si l'honorable député avait bien voulu me traiter avec un peu de justice, je crois qu'il aurait attiré l'attention de la chambre sur la page 98 des estimations, où il aurait pu voir que je propose de réduire de \$13,603 les dépenses concernant les terres fédérales.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'aime à le croire dans le cas présent.

M. DEWDNEY : La raison de l'augmentation d'un certain nombre d'employés de troisième classe dans le gouvernement civil, est celle-ci : Nous avons un grand nombre d'employés temporaires, dont quelques-uns sont dans le service civil depuis trois à huit ans, et l'on se propose d'en nommer quelques-uns dans la classe permanente. Nous payons à ces employés, que je veux retrancher de la classe temporaire, une somme de \$6,523, et dans la classe permanente, nous les paierons \$4,200.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre demande le même montant de dépenses imprévues qu'auparavant, à même lesquelles ces employés étaient payés.

M. DEWDNEY : Non ; ces employés étaient payés à même les argents provenant des terres de la Couronne, et c'est là que se trouve la diminution. Je n'ai pas oublié le débat qui a eu lieu sur cette question, l'année dernière, et j'ai apporté beaucoup d'attention aux remarques de l'honorable député de Bothwell. J'espère que, dans le cours de l'année, je pourrai arriver à faire un nouvel arrangement qui me permettra de mettre en pratique les conseils qu'il a donnés l'année dernière. Pendant la vacance, je me suis occupé de voir comment fonctionnait le bureau des terres fédérales en rapport avec notre bureau principal, et j'en suis venu à la conclusion qu'il y avait beaucoup de vrai dans ce que l'honorable député a dit l'année dernière. Je me suis aperçu que l'on multipliait inutilement beaucoup d'ouvrage, et j'espère remédier à cela dans le cours de l'année prochaine.

Au sujet des grandes dépenses dont parle l'honorable député, il n'a mentionné que les chiffres des sommes perçues par la vente des terres et des concessions forestières ; mais il a oublié de mentionner le montant provenant des scrips qui, comme je l'ai dit, l'année dernière, vont nous rapporter cinq ou six cent mille piastres et dont on devrait nous donner crédit. Il devrait aussi se rappeler que nous accordons des subventions en terres aux chemins de fer. Je crois que nous retirons de nos terres plus que le montant que coûtent ces travaux. Quoique nous ne percevions pas autant d'argent comptant que nous le pensions, il faut en même temps que ces travaux se fassent, et nous devons avoir la force de les faire.

M. McMULLEN : En comparant les comptes du ministère de l'intérieur des deux dernières années, je vois que le montant total des recettes pour 1888-89, a été de \$239,830, provenant des terres, des concessions forestières et des ranches. C'est là tout ce que l'honorable ministre a retiré pendant cette année. Prenez ensuite le gouvernement civil à Ottawa. Les traitements payés aux employés, à Ottawa, se montent à \$137,916 ; un service extérieur,